



CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

Session régulière du Conseil municipal tenue le 1er avril 2008, en présence de messieurs les conseillers Bernard Therrien, Jean Nadeau, Jean-Luc Boulanger, Sylvain Moreau, Alexandre Trépanier et Yves Nadeau.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Félix Destrijker, maire.
Madame Yvette Roy, directrice générale adjointe, est présente et assume le secrétariat.

APPUI – MUNICIPALITÉ DE COURCELLES
PROPOSITION DE DÉLIMITATION DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

Résolution 2008-04-109

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale a déposé un rapport préliminaire apportant des changements importants à la carte électorale du Québec ;

ATTENDU QUE la Municipalité beauceronne de Courcelles localisée près de chez-nous est visée par ce projet ;

ATTENDU QUE nous considérons les citoyens de la Municipalité de Courcelles, de part leur localisation, leurs habitudes aux niveaux de l'économie, de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la culture entre autres, comme des membres à part entière de notre territoire, la Beauce ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles présente des affinités naturelles avec le secteur Haute-Beauce et qu'extraire cette partie de territoire serait un non-sens compte tenu des services auxquels ses citoyens participent ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Therrien

APPUYÉ PAR : monsieur Sylvain Moreau

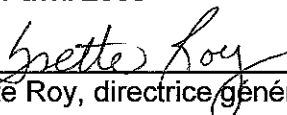
ET RÉSOLU

D'appuyer inconditionnellement le Conseil municipal de Courcelles dans ses démarches afin de conserver son appartenance Beauceronne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 11 avril 2008



Yvette Roy, directrice générale adjointe